

● Se diversifier en Grenade - Figue - Châtaigne - Kaki ?

Le Pass Agri Plantation du Conseil Régional d'Occitanie a pour objectif d'accompagner les exploitations agricoles dans la plantation d'espèces de diversification afin notamment de leur permettre :

- d'accroître leur résilience face aux risques climatiques et/ou sanitaires,
- de sécuriser leurs débouchés en s'inscrivant dans des filières locales dynamiques à forte valeur ajoutée,
- de valoriser des friches et des terrains défavorables (montagne par exemple).

Parmi les espèces éligibles on trouvait en 2021, les PPAM, la châtaigne, le kaki, la grenade, et la figue.

En lien avec la reconduction ou non de ces aides en 2022, et afin de vous permettre de découvrir ces

différentes cultures, nous vous proposerons une série de journées thématiques. Grâce à l'intervention d'experts et les témoignages de producteurs, chaque journée abordera :

- La filière et ses enjeux,
- Le fonctionnement des arbres, le choix des variétés en fonction des conditions pédo-climatiques et des débouchés,
- La préparation de la parcelle et la plantation,
- La conduite du verger (taille, gestion des maladies et ravageurs, irrigation),
- La visite de vergers et d'ateliers de transformation.

Manifestez votre intérêt en vous pré-inscrivant et nous vous tiendrons au courant du programme définitif !

Programmation indicative :

Intitulé	Date - Période
B5 - Produire de la grenade en bio	1er Mars 2022
B6 - Produire de la figue en bio	18 Mars 2022
B7 - Produire de la châtaigne en bio	29 Mars 2022
B8 - Produire des kakis en bio	8 Mars 2022

B5

à

B8

new

new